

SIVU DOMAINE SKIABLE CREST-VOLAND COHENNOZ (Savoie)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL en date du 02 avril 2026**

Nombre de délégués : L'an deux mille vingt-six, le deux avril à 19 heures, les membres du comité syndical du SIVU
En exercice : 07 Domaine skiable Crest-Voland Cohennoz, désignés par délibération du conseil municipal de
Présents : 07 Crest-Voland et de Cohennoz en date du 26 mars 2026, se sont réunis à la mairie de Crest-
Absents : 00 Voland, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président M.
Votants : 07 GARDET Benjamin.

Date de la convocation : **Présents :** RAMBAUD Christophe, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, MOLLIER Christelle,
27/03/2026 PAPOZ Aurélie, GARDET Claude, PRIEUR Pierre, MARIN-LAMELLET Kelly.

Également présents : SOCQUET-JUGLARD Magdalène et DUBESSY Sylvian, délégués suppléants

Secrétaire : PAPOZ Aurélie

Délibération n°2026-04D02 - Election du Président

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

ELECTION DU PRESIDENT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : **07**

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **1**

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : **06**

Majorité absolue : **4**

A obtenu :

GARDET Claude 6 voix (six).

M. GARDET Claude, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé président et a été immédiatement installé.

Ainsi fait en séance, les jour mois et an susdit.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire

Le doyen des délégués
Christophe RAMBAUD

